

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CARCASSONNE - 1101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 16/07/2024 - 2247 - 2000 B 00154 - 337 797 211 - LIMOUX
DISTRIBUTION

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 08/07/2024

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		74 850	74 215	635	0,00	1 019	0,00
Fonds commercial		645 859		645 859	1,90	645 859	1,93
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains		191 498	129 783	61 715	0,18	78 820	0,24
Constructions		25 158 731	15 123 308	10 035 423	29,52	11 050 160	33,02
Installations techniques, matériel & outillage industriels		3 727 580	3 164 632	562 948	1,66	701 977	2,10
Autres immobilisations corporelles		1 812 957	1 307 996	504 960	1,49	406 860	1,22
Immobilisations en cours		249 474		249 474	0,73		
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		4 890 077		4 890 077	14,38	4 888 077	14,61
Créances rattachées à des participations		1 234 319		1 234 319	3,63	80 208	0,24
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières						514	0,00
TOTAL (I)		37 985 344	19 799 934	18 185 410	53,49	17 853 494	53,36
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		27 662		27 662	0,08	19 481	0,06
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		4 592 053	129 735	4 462 318	13,13	4 716 402	14,10
Avances & acomptes versés sur commandes		305 873		305 873	0,90	19 540	0,06
Clients et comptes rattachés		1 991 396	18 921	1 972 475	5,80	1 481 387	4,43
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						81 427	0,24
. Personnel		885		885	0,00	737	0,00
. Organismes sociaux		146 948		146 948	0,43	167 149	0,50
. Etat, impôts sur les bénéfices		254 785		254 785	0,75	112 328	0,34
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		47 649		47 649	0,14	56 641	0,17
. Autres		3 147 293		3 147 293	9,26	3 274 521	9,79
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		1 600 000		1 600 000	4,71	1 000 000	2,99
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		3 783 066		3 783 066	11,13	4 605 899	13,77
Charges constatées d'avance		62 709		62 709	0,18	71 732	0,21
TOTAL (II)		15 960 318	148 656	15 811 662	46,51	15 607 243	46,64
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		53 945 662	19 948 590	33 997 072	100,00	33 460 737	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 08/07/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 111 500)	111 500	0,33	111 500	0,33
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 272 875	6,69	2 272 875	6,79
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	11 500	0,03	11 500	0,03
Réserves statutaires ou contractuelles	11 095 761	32,64	10 240 746	30,61
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 624 074	7,72	2 955 015	8,83
Subventions d'investissement	36 281	0,11	42 237	0,13
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	16 151 992	47,51	15 633 874	46,72
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	181 534	0,53	256 143	0,77
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	181 534	0,53	256 143	0,77
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	3 583 262	10,54	5 244 031	15,67
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	179 122	0,53	46 593	0,14
. Associés	4 479 558	13,18	2 980 114	8,91
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 135 472	18,05	6 222 589	18,60
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 725 211	5,07	1 745 357	5,22
. Organismes sociaux	552 120	1,62	432 590	1,29
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	379 296	1,12	335 421	1,00
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	363 129	1,07	307 996	0,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	266 375	0,78	256 028	0,77
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	17 663 545	51,96	17 570 720	52,51
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	33 997 072	100,00	33 460 737	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	58 871 279		58 871 279	78,82	54 604 048	68,96	4 267 231	7,81
Production vendue biens	14 144 319		14 144 319	18,94	22 804 501	28,80	-8 660 182	-37,97
Production vendue services	1 676 264		1 676 264	2,24	1 768 718	2,23	-92 454	-5,22
Chiffres d'Affaires Nets	74 691 863		74 691 863	100,00	79 177 267	100,00	-4 485 404	-5,66
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			494 227	0,66	603 852	0,76	-109 625	-18,14
Autres produits			513 244	0,69	416 540	0,53	96 704	23,22
Total des produits d'exploitation (I)			75 699 333	101,35	80 197 660	101,29	-4 498 327	-5,60
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			54 156 536	72,51	60 024 023	75,81	-5 867 487	-9,77
Variation de stock (marchandises)			245 154	0,33	-533 280	-0,66	778 434	145,97
Achats de matières premières et autres approvisionnements			227 621	0,30	260 369	0,33	-32 748	-12,57
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			6 438 613	8,62	5 922 190	7,48	516 423	8,72
Impôts, taxes et versements assimilés			943 616	1,26	933 888	1,18	9 728	1,04
Salaires et traitements			5 777 375	7,73	5 300 784	6,69	476 591	8,99
Charges sociales			1 835 111	2,46	1 679 312	2,12	155 799	9,28
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 521 312	2,04	1 472 926	1,86	48 386	3,29
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			148 656	0,20	137 445	0,17	11 211	8,16
Dotations aux provisions pour risques et charges					129 779	0,16	-129 779	-100,00
Autres charges			15 705	0,02	12 348	0,02	3 357	27,19
Total des charges d'exploitation (II)			71 309 699	95,47	75 339 784	95,15	-4 030 085	-5,34
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 389 634	5,88	4 857 876	6,14	-468 242	-9,63
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			122 162	0,16	114 963	0,15	7 199	6,26
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			58 784	0,08	19 218	0,02	39 566	205,88
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			180 946	0,24	134 180	0,17	46 766	34,85
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			233 853	0,31	153 715	0,19	80 138	52,13
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			233 853	0,31	153 715	0,19	80 138	52,13
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-52 907	-0,06	-19 534	-0,01	-33 373	-170,84
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			4 336 727	5,81	4 838 342	6,11	-501 615	-10,36

R6

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	254	0,00	47 935	0,06	-47 681	-99,46
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 956	0,01	83 656	0,11	-77 700	-92,87
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	6 210	0,01	131 591	0,17	-125 381	-95,27
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 771	0,07	105 619	0,13	-50 848	-48,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 392	0,03	38 096	0,05	-17 704	-46,46
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	75 162	0,10	143 715	0,18	-68 553	-47,69
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-68 953	-0,08	-12 124	-0,01	-56 829	-468,72
Participation des salariés (IX)	892 941	1,20	1 013 284	1,28	-120 343	-11,87
Impôts sur les bénéfices (X)	750 759	1,01	857 918	1,08	-107 159	-12,48
Total des Produits (I+III+V+VII)	75 886 489	101,60	80 463 431	101,62	-4 576 942	-5,68
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	73 262 415	98,09	77 508 415	97,89	-4 246 000	-5,47
RÉSULTAT NET	2 624 074	3,51	2 955 015	3,73	-330 941	-11,19
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 33 997 072,08 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 624 074,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 645 859

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	645 859		645 859	%
TOTAL	645 859		645 859	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 37 985 344

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	720 712			720 709
Immobilisations corporelles	30 971 592	718 025	549 377	31 140 239
Immobilisations financières	4 968 799	1 555 597		6 124 396
TOTAL	36 661 103	2 273 622	549 377	37 985 344

Amortissements et provisions d'actif = 19 799 934

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	73 834	381		74 215
Immobilisations corporelles	18 733 775	1 520 931	528 985	19 725 719
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	18 807 609	1 521 312	528 985	19 799 934

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels et licences informatiques	74 850	74 215	635	de 1 à 5 ans
Fonds commercial	645 859	0	645 859	Non amortiss.
Terrains nus	20 447	0	20 447	20 ans
Agencements aménagements terrain	171 051	129 783	41 268	10 ans
Constr. s/sol d'autrui	8 386 468	3 042 451	5 344 017	de 10 à 25 ans
Construction sur sol d'autrui	9 036 246	7 941 058	1 095 188	de 5 à 25 ans
Agenc.const.sol autrui	510 801	507 583	3 219	de 3 à 25 ans
Agenc inst const 2014 2015	7 225 216	3 632 217	3 592 999	de 5 à 25 ans
Matériel d exploitation	991 622	991 328	293	de 1 à 10 ans
Matériel d exploitation 2014 2015	2 735 958	2 173 303	562 655	de 5 à 10 ans
Inst.agenc.divers	92 547	61 317	31 230	de 2 à 10 ans
Agenc amenag terrain	3 000	61 317	-58 317	10 ans
Matériel de transpor	509 285	255 245	254 041	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informat	1 121 872	908 563	213 309	de 1 à 10 ans
Mobilier	86 253	75 157	11 096	de 5 à 10 ans
Immob corporelles en cours	249 474	0	249 474	Non amortiss.

Etat des créances = 6 885 983

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 234 319		1 234 319
Actif circulant & charges d'avance	5 651 664	5 651 664	
TOTAL	6 885 983	5 651 664	1 234 319

Provisions pour dépréciation = 148 656

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	128 985	129 735	128 985		129 735
Comptes de tiers	8 460	18 921	8 460		18 921
Comptes financiers					
TOTAL	137 445	148 656	137 445		148 656

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 084 982

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 041 488
Autres créances	1 025 448
Disponibilités	18 046
TOTAL	2 084 982

Charges constatées d'avance = 62 709

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 111 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	111500	1,00	111 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	111500	1,00	111 500

Provisions = 181 534

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réévaluées					
Provisions pour risques	256 143		74 609		181 534
TOTAL	256 143		74 609		181 534

Etat des dettes = 17 663 545

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 583 262	1 693 461	1 889 801	
Dettes financières diverses	4 658 680	4 658 680		
Fournisseurs	6 135 472	6 135 472		
Dettes fiscales & sociales	3 019 756	3 019 756		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	266 375	266 375		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	17 663 545	15 773 744	1 889 801	

Dettes représentées par des effets de commerce = 952 464

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	952 464
Autres dettes	
TOTAL	952 464

Charges à payer par postes du bilan = 2 764 226

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	8 533
Emp. & dettes financières div.	91 591
Fournisseurs	397 774
Dettes fiscales & sociales	2 264 799
Autres dettes	1 529
TOTAL	2 764 226

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 74 691 863

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	59 227 074	79,30 %
Ventes de produits résiduels	14 144 319	18,94 %
Prestations de services	656 426	0,88 %
Produits des activités annexes	1 019 838	1,37 %
Rabais, remises & ristournes accord	-355 795	-0,48 %
TOTAL	74 691 863	100.00 %

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 084 982

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Factures a etablr frais generaux (418150000)	638 340
Client provision etats socamil (418170000)	45 948
Client provision socamil (418190000)	357 200
TOTAL	1 041 488

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obteni(409800000)	50 528
Rrro a recevoir estimees (409801000)	615 295
Avoirs a recevoir marchandises (409810000)	142 099
Avoirs a recevoir frais generaux (409850000)	70 578
Organismes sociaux produits a recev(438700000)	146 948
TOTAL	1 025 448

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir (518800000)	18 046
TOTAL	18 046

Charges constatées d'avance = 62 709

Charges constatées d'avance	Montant
C.c.a frais generaux (486200000)	62 709
TOTAL	62 709

Charges à payer = 2 764 226

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt e(168840000)	8 533
TOTAL	8 533

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés interets co(455800000)	91 591
TOTAL	91 591

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(408100000)	42 636
Fournisseurs f.n.p frais generaux (408150000)	355 138
TOTAL	397 774

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200000)	469 489
Part sal 2015(428400000)	448 724
Int 2015(428500000)	444 217
Autres charg.pers.a(428600000)	351 614
Forfait social(438000000)	89 745
Org.soc. ch/conges a(438200000)	123 281
Org.soc. charges a p(438600000)	2 381
Etat autres ch. a pa(448600000)	304 824
Etat charges a payer taxe apprent (448620000)	5 197
Etat charges a payer part construc (448630000)	25 327
TOTAL	2 264 799

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av.a acc(419800000)	1 529
TOTAL	1 529

Informations complémentaires sur le bilan passif**Etat des garanties et des hypothèques au 31/12/2023**

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 2 185 0000 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier, 218 500 EUROS (64 échéances trimestrielles) extinction de l'engagement le 31/03/2031 au profit du CREDIT AGRICOLE, le capital restant du au 31/12/2023 est de 1 142 442 euros

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 412 086 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier, 43 000 EUROS (40 échéances trimestrielles) extinction de l'engagement le 30/11/2026 au profit du CREDIT AGRICOLE, le capital restant du au 31/12/2023 est de 149 347 euros

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 8 252 500 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier :

- 425 250 EUROS (16 ans) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES
- 400 000 EUROS (15 ans) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 500 0000 euros au titre du financement des agencements de matériels et de travaux :

- 50 000 EUROS (7 ans- extinction 31/05/2025) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 500 0000 euros au titre du financement de l'agencement du matériel :

- 25 000 EUROS (144 échéances mensuelles- extinction 31/05/2025) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC
- 25 000 EUROS (11 ans-extinction 31/03/2029) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 250 0000 euros au titre du financement de l'achat de TITRES SOCIETE NEW ENERGIE 34 :

- 25 000 EUROS (extinction 31/03/2029) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES

. Donné au profit de la société **SAS NIMES JC GOTTI** sur un financement global de 10 398 000 euros au titre du financement de l'achat de 51% des actions de la société SAS NEMODIS :

- 288 303.20 EUROS au profit de BPI - extinction 29/02/2032
- 289 640 au profit du CREDIT AGRICOLE - extinction 31/03/2032
- 412 300 au profit du CREDIT AGRICOLE - extinction 28/02/2035
- 585 000 au profit de CELR - extinction 05/04/2032
- 388 740 au profit de CELR - extinction 10/03/2035

. Donné au profit de la société **MG SAS NIMES** sur un financement global de 2 359 508 euros au profit de BPI - extinction 31/08/2032

. Donné au profit de la société **SAS SMP 6** sur un financement global de 7 000 000 euros au profit de CA LR - extinction 31/08/2024 pour un montant de 875 000 euros

. Donné au profit de la société **ARIEDIS** sur un financement global de 6 000 000 euros au profit de CREDIT COOPERATIF - extinction 20/01/2025 pour un montant de 2 040 000 euros soit 34%

Montant des engagements retraites au 31/12/2023

Le montant des engagements retraite est estimé au 31/12/2023 à 294 617 euros. Cette valorisation a été effectué sur la base des paramètres suivants :

Taux actualisation = 3.77%

Age depart Légal = 64 ans

Effectif 31/12/2023 = 182 salariés dont 78 hommes, 104 femmes.

CCN : Alimentation

Taux d'augmentation des salaires : 1.30%

Taux de rotation : 9.46%

Taux de charges sociales : 33%

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 33 997 072,08 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 624 074,24 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

PLG

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 645 859

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	645 859		645 859	%
TOTAL	645 859		645 859	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 37 985 344

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	720 712			720 709
Immobilisations corporelles	30 971 592	718 025	549 377	31 140 239
Immobilisations financières	4 968 799	1 555 597		6 124 396
TOTAL	36 661 103	2 273 622	549 377	37 985 344

Amortissements et provisions d'actif = 19 799 934

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	73 834	381		74 215
Immobilisations corporelles	18 733 775	1 520 931	528 985	19 725 719
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	18 807 609	1 521 312	528 985	19 799 934

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels et licences informatiques	74 850	74 215	635	de 1 à 5 ans
Fonds commercial	645 859	0	645 859	Non amortiss.
Terrains nus	20 447	0	20 447	20 ans
Agencements aménagements terrain	171 051	129 783	41 268	10 ans
Constr. s/sol d'autr	8 386 468	3 042 451	5 344 017	de 10 à 25 ans
Construction sur sol d'autrui	9 036 246	7 941 058	1 095 188	de 5 à 25 ans
Agenc.const.sol autr	510 801	507 583	3 219	de 3 à 25 ans
Agenc inst const 2014 2015	7 225 216	3 632 217	3 592 999	de 5 à 25 ans
Materiel d exploitation	991 622	991 328	293	de 1 à 10 ans
Materiel d exploitation 2014 2015	2 735 958	2 173 303	562 655	de 5 à 10 ans
Inst.agenc.divers	92 547	61 317	31 230	de 2 à 10 ans
Agenc amenag terrain	3 000	61 317	-58 317	10 ans
Materiel de transpor	509 285	255 245	254 041	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informat	1 121 872	908 563	213 309	de 1 à 10 ans
Mobilier	86 253	75 157	11 096	de 5 à 10 ans
Immob corporelles en cours	249 474	0	249 474	Non amortiss.

Etat des créances = 6 885 983

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 234 319		1 234 319
Actif circulant & charges d'avance	5 651 664	5 651 664	
TOTAL	6 885 983	5 651 664	1 234 319

Provisions pour dépréciation = 148 656

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	128 985	129 735	128 985		129 735
Comptes de tiers	8 460	18 921	8 460		18 921
Comptes financiers					
TOTAL	137 445	148 656	137 445		148 656

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 084 982

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 041 488
Autres créances	1 025 448
Disponibilités	18 046
TOTAL	2 084 982

Charges constatées d'avance = 62 709

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

PLG

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 111 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	111500	1,00	111 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	111500	1,00	111 500

Provisions = 181 534

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réaffectées					
Provisions pour risques	256 143		74 609		181 534
TOTAL	256 143		74 609		181 534

Etat des dettes = 17 663 545

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 583 262	1 693 461	1 889 801	
Dettes financières diverses	4 658 680	4 658 680		
Fournisseurs	6 135 472	6 135 472		
Dettes fiscales & sociales	3 019 756	3 019 756		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	266 375	266 375		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	17 663 545	15 773 744	1 889 801	

Dettes représentées par des effets de commerce = 952 464

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	952 464
Autres dettes	
TOTAL	952 464

Charges à payer par postes du bilan = 2 764 226

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	8 533
Emp. & dettes financières div.	91 591
Fournisseurs	397 774
Dettes fiscales & sociales	2 264 799
Autres dettes	1 529
TOTAL	2 764 226

R6

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 74 691 863

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	59 227 074	79,30 %
Ventes de produits résiduels	14 144 319	18,94 %
Prestations de services	656 426	0,88 %
Produits des activités annexes	1 019 838	1,37 %
Rabais, remises & ristournes accord	-355 795	-0,48 %
TOTAL	74 691 863	100.00 %

R6

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 084 982

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Factures à établir frais généraux (418150000)	638 340
Client provision états socamil (418170000)	45 948
Client provision socamil (418190000)	357 200
TOTAL	1 041 488

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr à obtenti(409800000)	50 528
Rrro à recevoir estimées (409801000)	615 295
Avoirs à recevoir marchandises (409810000)	142 099
Avoirs à recevoir frais généraux (409850000)	70 578
Organismes sociaux produits à recev(438700000)	146 948
TOTAL	1 025 448

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus à recevoir (518800000)	18 046
TOTAL	18 046

Charges constatées d'avance = 62 709

Charges constatées d'avance	Montant
C.c.a frais généraux (486200000)	62 709
TOTAL	62 709

Charges à payer = 2 764 226

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt e(168840000)	8 533
TOTAL	8 533

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés interets co(455800000)	91 591
TOTAL	91 591

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(408100000)	42 636
Fournisseurs f.n.p frais généraux (408150000)	355 138
TOTAL	397 774

PL6

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200000)	469 489
Part sal 2015(428400000)	448 724
Int 2015(428500000)	444 217
Autres charg.pers.a(428600000)	351 614
Forfait social(438000000)	89 745
Org.soc. ch/conges a(438200000)	123 281
Org.soc. charges a p(438600000)	2 381
Etat autres ch. a pa(448600000)	304 824
Etat charges a payer taxe apprent (448620000)	5 197
Etat charges a payer part construc (448630000)	25 327
TOTAL	2 264 799

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av.a acc(419800000)	1 529
TOTAL	1 529

PLB

*Informations complémentaires sur le bilan passif***Etat des garanties et des hypothèques au 31/12/2023**

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 2 185 0000 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier, 218 500 EUROS (64 échéances trimestrielles) extinction de l'engagement le 31/03/2031 au profit du CREDIT AGRICOLE, le capital restant du au 31/12/2023 est de 1 142 442 euros

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 412 086 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier, 43 000 EUROS (40 échéances trimestrielles) extinction de l'engagement le 30/11/2026 au profit du CREDIT AGRICOLE, le capital restant du au 31/12/2023 est de 149 347 euros

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 8 252 500 euros au titre de l'acquisition de l'ensemble immobilier :

- 425 250 EUROS (16 ans) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES
- 400 000 EUROS (15 ans) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 500 0000 euros au titre du financement des agencements de matériels et de travaux :

- 50 000 EUROS (7 ans- extinction 31/05/2025) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 500 0000 euros au titre du financement de l'agencement du matériel :

- 25 000 EUROS (144 échéances mensuelles- extinction 31/05/2025) au profit du CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC
- 25 000 EUROS (11 ans-extinction 31/03/2029) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES

. Donné au profit de la société **SALAGOUDIS** sur un financement global de 250 0000 euros au titre du financement de l'achat de TITRES SOCIETE NEW ENERGIE 34 :

- 25 000 EUROS (extinction 31/03/2029) au profit du CREDIT AGRICOLE MIDI PYRENEES

. Donné au profit de la société **SAS NIMES JC GOTTI** sur un financement global de 10 398 000 euros au titre du financement de l'achat de 51% des actions de la société SAS NEMODIS :

- 288 303.20 EUROS au profit de BPI - extinction 29/02/2032
- 289 640 au profit du CREDIT AGRICOLE - extinction 31/03/2032
- 412 300 au profit du CREDIT AGRICOLE - extinction 28/02/2035
- 585 000 au profit de CELR - extinction 05/04/2032
- 388 740 au profit de CELR - extinction 10/03/2035

. Donné au profit de la société **MG SAS NIMES** sur un financement global de 2 359 508 euros au profit de BPI - extinction 31/08/2032

. Donné au profit de la société **SAS SMP 6** sur un financement global de 7 000 000 euros au profit de CA LR - extinction 31/08/2024 pour un montant de 875 000 euros

ALG

. Donné au profit de la société **ARIEDIS** sur un financement global de 6 000 000 euros au profit de CREDIT COOPERATIF - extinction 20/01/2025 pour un montant de 2 040 000 euros soit 34%

Montant des engagements retraites au 31/12/2023

Le montant des engagements retraite est estimé au 31/12/2023 à 294 617 euros. Cette valorisation a été effectué sur la base des paramètres suivants :

Taux actualisation = 3.77%

Age depart Légal = 64 ans

Effectif 31/12/2023 = 182 salariés dont 78 hommes, 104 femmes.

CCN : Alimentation

Taux d'augmentation des salaires : 1.30%

Taux de rotation : 9.46%

Taux de charges sociales : 33%

PLG

PLG

Annexes (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet Cabinet CBM &Associés, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par LIMOUX DISTRIBUTION SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	33 997 072
Chiffre d'affaires hors taxes	74 691 863
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	2 624 074

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Cabinet CBM &Associés
Fait à MONTPELLIER le 26/04/2024

PL6

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	111 500	111 500	111 500	111 500	111 500
b) Nombre d'actions émises	111 500	111 500	111 500	111 500	111 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	74 691 863	79 177 267	71 893 238	67 691 540	66 214 067
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	4 832 747	5 280 680	5 011 959	4 706 129	4 398 110
c) Impôt sur les bénéfices	750 759	857 918	913 200	797 593	781 384
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4 081 988	4 422 762	4 098 759	3 908 536	3 616 726
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 624 074	2 955 015	2 599 299	2 296 673	1 983 068
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés	892 941	1 013 284	937 702	833 366	798 002
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	37	40	37	35	32
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	24	27	23	21	18
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	5 777 375	5 300 784	5 229 193	4 974 814	4 901 625
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 835 111	1 679 312	1 747 897	1 663 385	1 505 629

Observations complémentaires

YLG

LIMOUX DISTRIBUTION SAS

S.A. au capital de 111 500,00 Euros
1 Rue Guynemer
Centre E Leclerc
11300 LIMOUX
R.C.S CARCASSONNE B 337 797 211

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 11 juin,
A 15 heures 00,

Les actionnaires de la société LIMOUX DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 111 500.00 euros, divisé en 1115 actions de 100.00 euros chacune, dont le siège est 1 Rue Georges GUYNEMER, 11300 LIMOUX, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, à LIMOUX.

Le président indique que les ordres de convocation ont été adressés à chaque actionnaire dans les délais légaux.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre Louis GILLES.

Monsieur Jacques ROYUELA est désigné comme secrétaire.

L'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

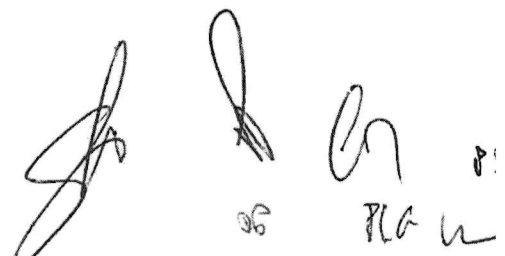
Madame GAELLE GILLET LUGAGNE, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, est présente.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Approbation des rémunérations des dirigeants
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres recommandées de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023, ainsi que le certificat des rémunérations les plus élevées,
- le rapport de gestion,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des projets de résolution soumis à l'Assemblée ordinaire
- un exemplaire des statuts de la société.



Handwritten signatures of the President, Secretary, and Commissioner.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion puis du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 quitus de sa gestion au Président et décharge de l'accomplissement de sa mission au Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 2 624 074.24 Euros, décide que ce bénéfice sera affecté de la manière suivante :

- Réserves facultatives :	864 074.24 euros
- Distribution de dividendes	1 800 000.00 euros

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts):

EXERCICE	DIVIDENDE
2022	2 100 000
2021	1 800 000
2020	1 600 000

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page, including a large signature, the initials 'PS', and other marks.

QUATRIEME RESOLUTION :

Sur proposition du conseil de parrainage, l'assemblée générale entérine pour l'exercice 2023 les rémunérations brutes (y compris avantage en nature) de :

Madame Hélène GILLES en qualité de directeur général : 146 945 euros

Monsieur Pierre Louis GILLES en qualité de président : 161 858 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

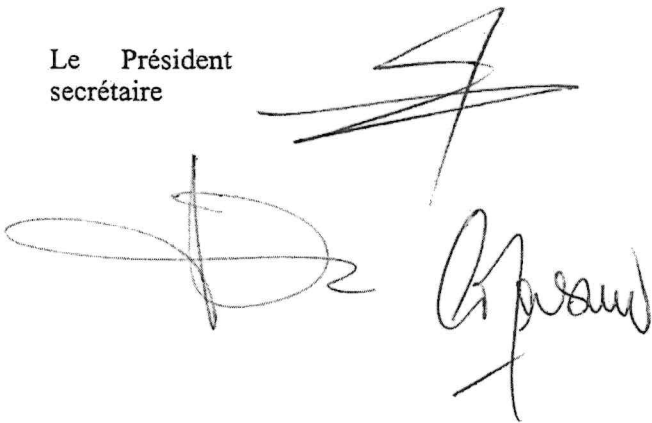
CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président
secrétaire

Le

The block contains two handwritten signatures. The one on the left is a cursive signature, likely of the Secretary. The one on the right is a more stylized signature, likely of the President.This block contains three handwritten marks at the bottom right of the page. From left to right: a stylized signature, the initials 'PS', and another signature.



443 Avenue Jean Prouvé
30900 NIMES
09.75.26.16.98
contact@bc2g.fr

LIMOUX DISTRIBUTION

1 Rue Georges Guynemer

11300 LIMOUX

RCS CARCASSONNE 337 797 211

Rapport du commissaire
aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le
31 décembre 2023

BC2G Audit
S.A.R.L au Capital de 1 000 €
RCS NIMES 820 715 233 00038
TVA intracommunautaire : FR46 820715233
NAF: 6920 Z

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale de Montpellier – Nîmes

LIMOUX DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 111 500 €

1 Rue Georges Guynemer

11300 LIMOUX

RCS CARCASSONNE 337 797 211

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Ce rapport contient 18 pages

À l'Assemblée Générale de la société LIMOUX DISTRIBUTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LIMOUX DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société constitue une provision pour dépréciation des stocks telle que décrite dans la note « Règles et Méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

LIMOUX DISTRIBUTION

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le 28 Mai 2024

Pour la société BC2G AUDIT
Gaëlle GILLET LUGAGNESigné électroniquement le 28/05/2024 par
Gaëlle Gillet**Commissaire aux comptes**